

CAUTIONNEMENT

I - CAUTION

NOM : PRENOM :
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
NATIONALITE :

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire – Marié(e) – Séparé(e) – Veuf(ve) – Concubin(e)

CONJOINT

NOM : PRENOM :
Nombre d'enfants :

DOMICILE ACTUEL :

.....
.....

TEL FIXE : TEL PORTABLE :
ADRESSE ELECTRONIQUE (email) :

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Profession :
Date d'embauche :
Employeur (nom, adresse, tel) :
.....
.....
.....

Contrat à durée indéterminée obligatoire

SALAIRE MENSUEL NET :
AUTRES REVENUS :

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR :

- Photocopie carte d'identité ou de séjour
- RIB
- 3 derniers bulletins de salaires ou attestation expert comptable
- dernier avis imposition

II – ENGAGEMENT DE CAUTIONNEMENT

TEXTE A RECOPIER A LA MAIN PAR LE GARANT :

Après avoir reçu toute information sur la nature et l'étendue des

obligations que je contracte, je soussigné : (Nom Prénom)

déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de

division ni de discussion, du règlement des loyers, charges, taxes

impôts, réparations locatives et tous intérêts et indemnités dus par :

(Nom Prénom du locataire) en vertu du bail qui lui a été consenti pour

une durée de trois ans à compter du 2010.

pour les locaux situé à :

Bail dont je prendrai connaissance et dont un exemplaire

me sera remis à la signature.

Ai noté que le montant initial du loyer, des provisions sur charges,

s'élève à un total de

.....
par mois d'avance ou échu, et révisable selon la variation de
.....

l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l' INSEE.
.....

Ce bail pouvant être reconduit tacitement,
.....

légalement ou conventionnellement, pour une durée déterminée, cet
.....

engagement de cautionnement sera valable par dérogation à l'article
.....

1740 du Code Civil jusqu'à l'extinction des obligations dudit
.....

locataire sans pouvoir dépasser la durée dudit bail renouvelé
.....

2 fois pour la même durée. Lorsque le cautionnement d'obligation
.....

résultant d'un contrat de location conclu en application du titre I
.....

de la loi du 06/07/1989 modifié par la loi du 21/07/1994
.....

ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée
.....

du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut résilier
.....

unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de

.....
location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit

.....
ou renouvelé, au cours duquel le bail reçoit notification de la résiliation

.....
Article 24 de la loi du 21/07/1994 : « lorsque les obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre sont garanties par un cautionnement, le commandement de payer est signifié à la caution dans un délai de 15 jours à compter de la signification du commandement au locataire ; A défaut, la caution ne peut être tenue au paiement des pénalités ou intérêts de retard » ;
Pour l'exécution éventuelle de cet engagement, en cas de litige, le Tribunal de Saint Etienne sera le seul compétent ;

Saint Etienne le

SIGNATURE :